

TARIFICATION : SEJOURS ETE 2015

Madame LE BERRE Nadine, Adjoint au Maire, précise que le Conseil municipal est amené à se prononcer sur les tarifs des séjours été 2015 :

Lieux - Thèmes	Tarifs 2015	
	Landivisiens	Extérieurs
RAID AVENTURE 12/15 ans – Châteaulin Du 6 au 7 juillet 2015 - 8 places - Logement sous tentes	25 €	
RAID AVENTURE 9/11 ans – Châteaulin Du 9 au 10 juillet 2015 - 8 places - Logement sous tentes	25 €	
TELGRUC-SUR-MER 8/11 ans - Sports de mer Du 6 au 10 juillet 2015 - 24 places - Logement sous tentes	163 €	181 €
TELGRUC-SUR-MER 12/17 ans - Sports de mer Du 6 au 10 juillet 2015 - 16 places - Logement sous tentes	167 €	185 €
ILE DE BATZ 8/12 ans - Equitation/Poney Du 13 au 17 juillet 2015- 32 places- Logement en dur	198 €	220 €
PLOUGONVELIN 7/10 ans - Activités aquatiques Du 20 au 24 juillet 2015 - 18 places - Logement sous tentes	166 €	185 €
PLOUGONVELIN 13/17 ans - Activités Raid Canyon Du 20 au 26 juillet 2015 - 16 places - Logement sous tentes	175 €	195 €
ILE DE BATZ 5/6 ans – Mon premier camp Du 29 au 31 juillet 2015 - 15 places - Logement en dur (12 places 5/6 ans + 3 places ado « Découverte de l'animation »)	72 €	80 €

Pour les séjours été 2015, il est proposé de reconduire les aides accordées en 2014 aux familles landivisiennes :

- coup de pouces aux familles (sauf pour le raid aventure dont les tarifs sont fixés par la C.C.P.L.) ;
- réduction 2^e enfant (- 39 €) ; 3^e enfant (- 54 €) sauf mini-séjours (raid aventure et Ile de Batz du 29 au 31 juillet).

.../...

Dégressivité en fonction du quotient familial C.A.F.	Quotient familial	Déduction (pour les séjours)
	< et égal à 300 €	- 8.50 €/jour
	Entre 301 et 400 €	- 7.00 €/jour
	Entre 401 et 500 €	- 5.00 €/jour
	Entre 501 et 700 €	- 3.00 €/jour
	Entre 701 et 900 €	- 1.50 €/jour

Réductions 2^e et 3^e enfant

	2014	2015
Tarif landivisien 2 ^e enfant	moins 39 €	moins 39 €
Tarif landivisien 3 ^e enfant	moins 54 €	moins 54 €

Vu l'avis favorable de la commission « Enfance – Famille – Jeunesse » en date du 8 avril 2015,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Nadine LE BERRE, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et 8 voix contre des groupes « Union citoyenne pour Landivisiau » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

APPROUVE les tarifs des séjours été 2015 tels que présentés,

AUTORISE Madame le Maire à appliquer la formule « coup de pouce » précitée et les réductions 2^{ème} et 3^{ème} enfant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	21
CONTRE	8

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 15 MAI 2015

Et de la publication, le... 7 MAI 2015

Fait à Landivisiau, le... 15 MAI 2015.

Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL